

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;
Spécialité : Artiste licier

SESSION 2014

Epreuve orale d'admissibilité n°1 Histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- 1) **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes*) ;
- 2) **une interrogation sur les techniques du métier**, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*).

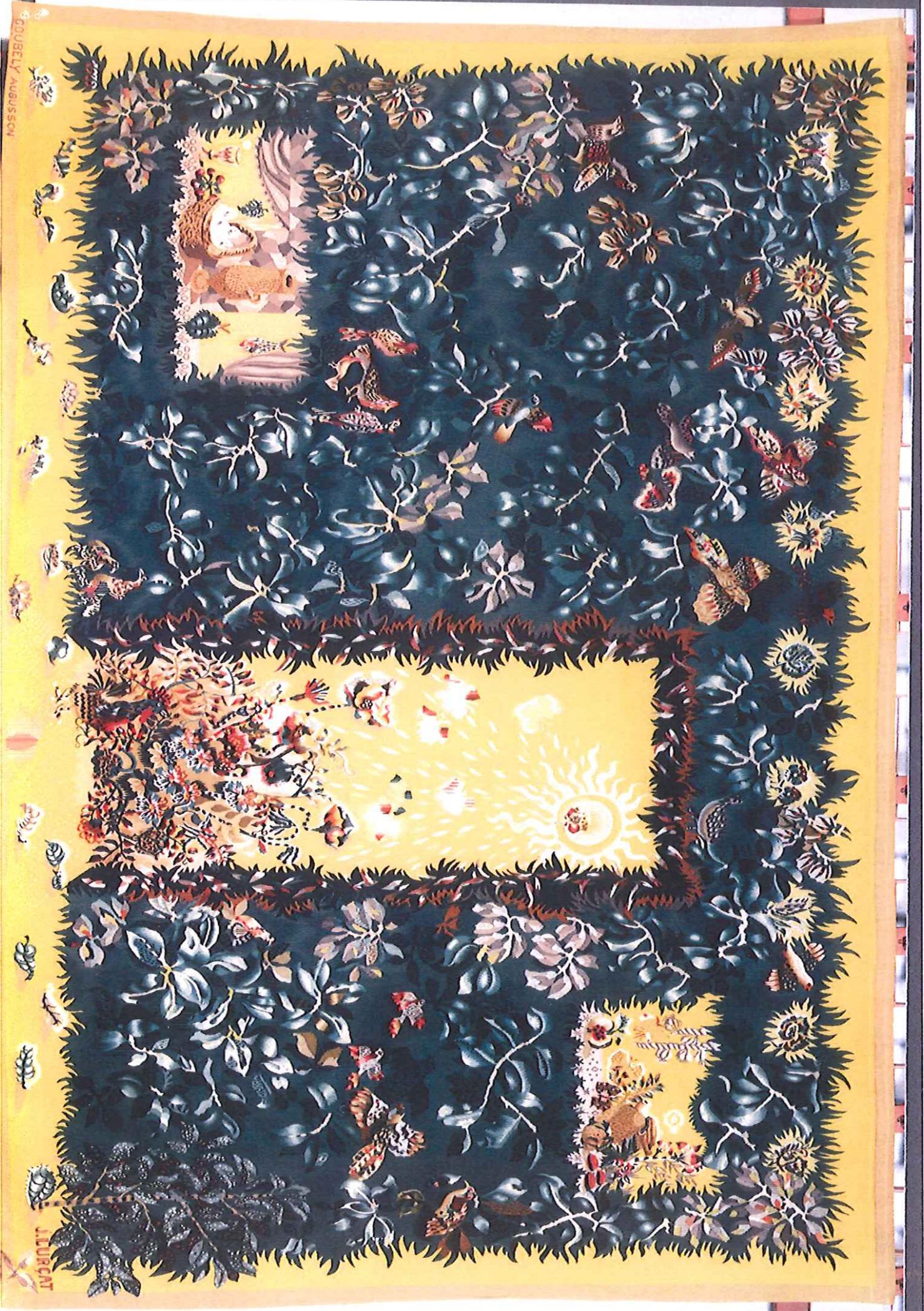
SUJET n° 5

- Choisissez une des deux reproductions jointes et commentez la devant le jury (datation, auteur, sujet, manufacture, iconographie, histoire de l'œuvre...).
- Précisez et décrivez succinctement la deuxième reproduction.

Le jury se réserve la possibilité de poser des questions sur les reproductions d'œuvres.

NE RIEN INSCRIRE SUR LE SUJET SVP, MERCI





© GUBBELY AUBUSSON

LAURICAT